

## Dispositif retenu pour la vaccination des personnes de plus de 75 ans

Le dispositif mis à disposition de la population à partir du 18 janvier comportera :

- **7 centres de vaccination portés par des structures hospitalières** (hôpitaux d'Évreux, de Pont-Audemer, de Bernay, de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, de Gisors, de Vernon, des Andelys) ;
- **4 centres communaux** mis en place par des communes de notre département (Évreux, Gisors, Les Andelys, Louviers). Ces centres ont été retenus pour leur proximité immédiate avec un centre hospitalier.

Parallèlement, un travail est en cours de finalisation pour la mise en place d'une **structure mobile**

Chacun de ces 11 centres pourra accueillir les personnes cibles, quel que soit leur lieu de domiciliation.

Ce n'est qu'une **première étape** : le processus vaccinal durera en effet plusieurs mois, pour venir progressivement toucher l'ensemble de la population.

### **Modalités de prise de rendez-vous pour la vaccination des personnes de plus de 75 ans :**

La liste des centres de vaccination est accessible à partir **du 14 janvier** sur Internet :

**sante.fr**

Pour faciliter la prise de rendez-vous, une plateforme d'accueil téléphonique centralisée sera accessible à partir du 14 janvier au numéro suivant :

**02 79 46 11 56**

(de 8h à 18h - 7 jours/7)

La prise de rendez-vous est également possible à partir de la plateforme **doctolib.fr**.

***Seules les personnes entrant dans les catégories éligibles peuvent se faire vacciner***